

Observation n°176 du 13/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposée à l'érection de cette nouvelle centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur la commune de Doussay.

L'impact sur l'avifaune est très important dans le cadre de ce projet éolien de Doussay. Les rapports des cabinets d'expertises, financés par les PROMOTEURS sous-estiment les effets néfastes.

L'interview à Reporterre récemment est très pertinente pour Doussay :

« Devant un chantier, des naturalistes doivent analyser la flore et la faune d'un site. Mais ils subissent des pressions, voire participent malgré eux à la destruction du vivant. Une perte de sens qu'ils confient à Reporterre.

On leur demande de minimiser les conséquences environnementales d'un projet immobilier. D'omettre — « dans le doute » — une espèce protégée d'un inventaire. De sélectionner les mesures compensatoires les plus faibles. Au sein des bureaux d'études environnementaux, les experts naturalistes subissent des pressions parfois subtiles, parfois directes. Leur métier : fournir l'étude d'impact nécessaire à bien des projets fonciers. Pour cela, ils répertorient la faune et la flore du site du futur chantier et analysent à quel point ce dernier menace la survie de ces espèces. Or, si leur travail déplaît au maître d'ouvrage [1], il peut être tenté de faire pression sur le bureau d'études. Ornithologue de 2017 à 2019, Léo [2] se souvient : « Il peut demander si on est sûr des impacts, si on n'a pas exagéré nos estimations et tenter de les revoir à la baisse. »

« Stratégiquement, le bureau d'étude veut faire plaisir au client pour le garder », soupire Matéo [\*]. Lui qui fut ornithologue en bureau d'étude de 2014 à 2019 dans le Languedoc-Roussillon est aujourd'hui naturaliste indépendant.

Chargée d'études faune dans les Hauts-de-France, Aria [\*] a « entendu [s]on responsable inviter un collègue à, "dans le doute", ne pas faire apparaître une espèce protégée dans un rapport et ne pas retourner vérifier sa présence sur le terrain. »

Agente de la DDT dans un département du centre de la France, Sofia [\*] soupire : « On le souhaiterait, mais on n'est pas assez nombreux. On doit croire sur parole le bureau d'études. Je n'ai que deux jours par mois pour aller sur le terrain. »

<https://reporterre.net/Pressions-convictions-moyens-le-blues-des-naturalistes-en-bureau-d-etudes>

Compte tenu de la présence de l'Outarde à Doussay, il est impensable écologiquement d'accepter qu'un tel projet ne fasse le jour à Doussay.

Non à ce projet.

Cordialement,

Anaïs Cheron